

BOMBARDIER

Mai 2007

FEUILLE DE ROUTE EN MATIÈRE DE RESPONSABILITÉ D'ENTREPRISE



L'ENGAGEMENT DE BOMBARDIER ENVERS LA RESPONSABILITÉ D'ENTREPRISE

L'EXCELLENCE

Nous sommes fiers de notre travail, tant sur le plan de la conception que sur ceux de la fabrication et de l'entretien de produits et systèmes qui facilitent la mobilité de personnes et de biens. À titre de chef de file, nous jouons un rôle central dans l'élaboration de solutions de transport répondant aux défis et aux possibilités que présente la mobilité à l'échelle mondiale. Nous cherchons à atteindre l'excellence dans tout ce que nous entreprenons par le biais de nos interactions avec nos employés, actionnaires, clients et fournisseurs, ainsi qu'avec les communautés dans lesquelles nous exerçons nos activités et nos autres parties prenantes.

Nous nous engageons, chez Bombardier, à être un citoyen corporatif responsable. À titre de chef de file dans la fabrication de solutions de transport durables à l'échelle mondiale, nous reconnaissons la responsabilité qui nous incombe d'agir conformément à notre mission, à nos valeurs fondamentales, à nos politiques et à nos caractéristiques de leadership. Notre engagement envers la responsabilité d'entreprise repose sur trois piliers : l'excellence, les personnes et l'environnement.

LES PERSONNES

Nous accordons la priorité aux personnes. Nous communiquons ouvertement avec nos employés pour créer un environnement qui favorise l'équité, le respect et la diversité, et qui reconnaît l'effort fourni. Le respect des normes en matière de santé et de sécurité et de celles du travail constitue une responsabilité fondamentale qui régit toutes nos activités. Au sein de la société et des communautés dans lesquelles nous exerçons nos activités, notre contribution se fait de façon constructive par le biais d'initiatives telles que le partenariat, la philanthropie ou le bénévolat.

L'ENVIRONNEMENT

Nous favorisons la durabilité environnementale. Afin de maximiser les avantages environnementaux de nos produits, nous incorporons l'efficacité énergétique dès l'étape de conception. Nous intégrons la notion de fin de vie à la recherche et à la conception de produits. Afin de minimiser l'impact de nos activités et de nos produits sur l'environnement, nous adaptons nos systèmes de gestion et notre exploitation en établissant des cibles exigeantes qui nous aident à améliorer continuellement nos performances en matière d'environnement.



LE PACTE
MONDIAL

MESSAGE DU BUREAU DU PRÉSIDENT

Chez Bombardier, nous croyons qu'un engagement ferme et une approche stratégique en matière de responsabilité d'entreprise sont essentiels pour relever les défis et saisir les occasions d'un environnement mondial en rapide évolution.

Aujourd'hui, nous sommes fiers de présenter notre feuille de route en matière de responsabilité d'entreprise et de partager notre stratégie de gestion durable de nos activités. L'objectif de ce document est de communiquer la façon dont nous formalisons notre approche à l'égard de la gestion durable, en vue de faire progresser la viabilité économique, la gestion responsable de l'environnement et la responsabilité sociale de Bombardier.

Fondé sur l'essence même de l'activité de Bombardier, qui est de fournir des solutions de transport en mesure de soutenir la croissance et le développement sur les plans social et économique à l'échelle mondiale, notre engagement en matière de responsabilité d'entreprise repose sur trois piliers : l'excellence, les personnes et l'environnement. Notre engagement et nos trois piliers constituent un guide qui nous aidera à encadrer nos activités et gérer nos actions d'une manière durable.

Cette feuille de route ne constitue pas un rapport de responsabilité d'entreprise (un rapport complet sera publié en 2008). Elle ne décrit pas non plus l'éventail complet de nos activités actuelles et envisagées ni les défis auxquels nous faisons face. Elle présente plutôt une vue d'ensemble de ce qui existe déjà et de ce que nous comptons mettre en place en matière de responsabilité d'entreprise.

Parallèlement, nous continuons à développer et à évaluer des outils et des processus qui intègrent dans notre stratégie globale d'affaires les possibilités et les risques existants sur les plans social, économique et environnemental. Notre but ultime est d'arriver à des

résultats mesurables tels une plus faible incidence environnementale de nos produits et de notre exploitation et un rendement plus élevé de nos activités.

Bien que nous n'ayons jamais fait état formellement de nos activités liées à la responsabilité d'entreprise à l'échelle de la Société, nous en avons néanmoins accompli beaucoup. Notre code d'éthique et de conduite, à titre d'exemple, fait en sorte que nos activités sont conformes à des normes éthiques élevées, tout en encourageant la diversité des employés et l'égalité des chances. Notre politique en matière de santé, sécurité et environnement (SSE) ainsi que la mise en application et l'homologation en cours, à l'échelle mondiale, de nos systèmes de gestion de santé, de sécurité et d'environnement nous ont permis d'identifier les impacts, les dangers et les risques, et ainsi d'améliorer notre performance.

Notre récente décision de participer au Pacte mondial des Nations Unies constitue une étape importante. Notre objectif est d'intégrer les principes du Pacte mondial dans notre culture organisationnelle et dans notre approche globale de conduite des affaires.

En ce qui concerne l'avenir, nous reconnaissons que les changements climatiques et la rapide progression de l'urbanisation, à l'échelle mondiale, modifient le visage de la planète. Bombardier a un rôle à jouer en contribuant à la gestion de ces enjeux, en continuant à développer des systèmes de transport durables qui répondent aux défis mondiaux de la mobilité.

L'avenir nous réserve certainement des défis à relever et des occasions à saisir, et nous serons heureux de partager avec vous nos progrès au fur et à mesure que nous établirons une base solide sur laquelle pourront reposer les initiatives de Bombardier en matière de responsabilité d'entreprise.



LAURENT BEAUDOIN, FCA
Président du conseil
d'administration
et chef de la direction
Bombardier Inc.



PIERRE BEAUDOIN
Président et chef de l'exploitation
Bombardier Aéronautique
Vice-président exécutif
Bombardier Inc.



ANDRÉ NAVARRI
Président
Bombardier Transport
Vice-président exécutif
Bombardier Inc.

L'EXCELLENCE

Nous sommes fiers de notre travail, tant sur le plan de la conception que sur ceux de la fabrication et de l'entretien de produits et systèmes qui facilitent la mobilité de personnes et de biens. À titre de chef de file, nous jouons un rôle central dans l'élaboration de solutions de transport répondant aux défis et aux possibilités que présente la mobilité à l'échelle mondiale. Nous cherchons à atteindre l'excellence dans tout ce que nous entreprenons par le biais de nos interactions avec nos employés, actionnaires, clients et fournisseurs, ainsi qu'avec les communautés dans lesquelles nous exerçons nos activités et nos autres parties prenantes.

OÙ NOUS EN SOMMES

RESPONSABILITÉ D'ENTREPRISE – BÂTIR SUR NOTRE EXPÉRIENCE

La durabilité a toujours fait partie intégrante de la façon dont Bombardier fait des affaires. Comme première étape, nous avons dressé un inventaire complet de nos activités et pratiques relatives à la responsabilité d'entreprise afin d'obtenir un portrait précis de notre situation. De plus, Bombardier Transport a publié en mars 2007 son premier rapport sur la durabilité, à titre de signataire de la Charte de l'Union Internationale des Transports Publics (UITP) sur le développement durable. Dans les pages suivantes, nous présentons des exemples de ces activités et pratiques qui viennent appuyer nos trois piliers de responsabilité d'entreprise.

RÉGIE D'ENTREPRISE

Reconnaissant qu'une solide régie d'entreprise soutient les activités de toute société ayant du succès, Bombardier se conforme à toutes les exigences de divulgation de l'information et de réglementation et répond à des normes élevées en matière d'éthique. Notre structure et nos processus fournissent le cadre nécessaire pour gérer efficacement nos activités commerciales et en accroître la valeur pour les actionnaires, alors que les comités du conseil d'administration de vérification, des ressources humaines et de la rémunération,

de la régie d'entreprise et des nominations, et de surveillance des caisses de retraite protègent nos normes élevées. De plus, notre code d'éthique et de conduite régit nos activités et expose nos politiques en matière de fraude, de corruption et de concurrence déloyale. Pour plus de renseignements, nous vous invitons à consulter nos rapport annuel et circulaire de sollicitation de procurations de la direction, disponibles sur notre site Internet.

NOTRE CHAÎNE D'APPROVISIONNEMENT

Afin de renforcer nos relations et d'améliorer notre prestation de services, nous organisons régulièrement des colloques et des forums avec des fournisseurs clés. Ceci nous permet de partager les défis et les stratégies associés aux produits des fournisseurs et de discuter des technologies émergentes. Nous déployons également un plan stratégique relatif aux fournisseurs qui améliorera la performance de la chaîne d'approvisionnement. Tel qu'énoncé dans notre code d'éthique et de conduite et dans notre politique en matière de SSE, nous nous attendons à ce que les fournisseurs se conforment aux principes formulés dans le Code et dans la Politique. Dans nos contrats standards, nous avons établi un libellé lié à la conformité des fournisseurs en matière d'environnement et nous en étendons la portée pour couvrir les exigences en matière de santé et sécurité. En outre, nous encourageons les réseaux de fournisseurs locaux, qui optimisent les retombées dans les communautés.

ADHÉSIONS ET CONTRIBUTIONS PROFESSIONNELLES

Notre adhésion et nos contributions professionnelles à différents organismes, incluant des groupes de travail qui privilégient la gestion durable des affaires, offrent deux avantages. Premièrement, nous sommes en mesure d'assumer un leadership dans des domaines d'importance stratégique. Deuxièmement, nous pouvons apprendre des meilleures pratiques de nos pairs, des tendances et idées de l'industrie. Bombardier Aéronautique est un membre du Comité de la protection de l'environnement en aviation (CAEP) de l'Organisation de l'aviation civile internationale (OACI), et participe à quatre groupes de travail. Bombardier Aéronautique est également un signataire fondateur de la

stratégie de durabilité de l'aviation civile du Royaume Uni (CASS—*Civil Aviation Sustainability Strategy*). Bombardier Transport contribue à plusieurs organismes et activités de normalisation de l'industrie, comprenant l'Union des Industries Ferroviaires Européennes (UNIFE), pour laquelle il dirige le groupe de travail sur l'environnement et le transport qui concentre ses efforts sur l'échange de connaissances avec les clients et les exploitants. Bombardier Transport a été le premier manufacturier de véhicules ferroviaires à signer la Charte de durabilité de l'Union Internationale des Transports Publics (UITP). Nous croyons que notre participation à ces initiatives, et à d'autres, nous permet de contribuer aux entreprises locales et aux communautés dans lesquelles nous exerçons nos activités.

AMÉLIORATION CONTINUE

La qualité et la conformité des produits constituent des facteurs primordiaux pour nos deux groupes Transport et Aéronautique. Nous utilisons toute une panoplie d'outils afin de nous assurer que nos produits respectent la législation applicable et les normes de l'industrie ainsi que les spécifications internes. Nous utilisons également des systèmes de gestion de la qualité dans notre poursuite de l'excellence et de l'amélioration continue des procédés et des produits. Bombardier Transport détient un certificat ISO 9001 couvrant toutes ses activités sur l'ensemble de ses sites. Bombardier Aéronautique détient des certificats ISO 9001 ou encore AS9100 couvrant 19 sites situés au Canada, aux États-Unis et en Europe. Ces sites comprennent des installations pour chacune des étapes du cycle de vie des produits, incluant l'administration, la conception, la fabrication, les essais, la formation ainsi que les centres de distribution de pièces et de service. L'application de ces normes permet à Bombardier d'améliorer la qualité des produits et de réduire les coûts par la normalisation de processus et procédures relatifs à la qualité.

Bombardier Aéronautique a également mis en œuvre l'initiative « Atteindre l'excellence », un processus par lequel les employés peuvent évaluer la performance de leur équipe en regard des normes les plus élevées de l'industrie et élaborer des plans d'action pour

atteindre ces niveaux. Au 31 janvier 2007, la majorité des employés de Aéronautique étaient certifiés Bronze, le premier de cinq niveaux. Aéronautique a également instauré des mesures de production rationalisée à ses installations de Montréal et de Belfast,

menant à des améliorations aux chapitres des coûts, de la qualité et de la stabilité du calendrier de travail. Chez Bombardier Transport, les normes internationales de l'industrie ferroviaire IRIS (*International Railway Industry Standard*) sont appliquées aux sites

de fabrication de composants. En plus de la certification ISO 9001, nous avons mis en application la méthode Six Sigma dans les deux groupes, nous permettant de développer des projets qui améliorent l'ensemble de la performance.

OÙ NOUS ALLONS

RESPONSABILITÉ D'ENTREPRISE – BÂTIR POUR UN AVENIR DURABLE

À titre de chef de file dans la fourniture de solutions de transport durables à l'échelle mondiale, nous reconnaissons que notre engagement en matière de responsabilité d'entreprise doit être conforme à notre mission, nos valeurs fondamentales, nos politiques et nos caractéristiques de leadership. Bien que nous ayons accompli des progrès dans ce domaine, nous avons l'intention d'en faire davantage.

COMITÉS DE LA RESPONSABILITÉ D'ENTREPRISE

L'une des premières étapes visant le renforcement de notre durabilité consiste à mettre en place un mécanisme pour atteindre des résultats. À cette fin, nous allons former des comités interfonctionnels de responsabilité d'entreprise au sein de nos groupes, Aéronautique et Transport, conseillés et appuyés par un comité du siège social de la Société. Ces équipes auront le mandat de développer un mécanisme qui identifiera, analysera et hiérarchisera les risques et les possibilités sur les plans social, économique et environnemental, établira des objectifs à l'échelle mondiale et évaluera les progrès. Tout en supervisant la mise en application de différentes activités liées à la responsabilité d'entreprise, les comités créeront également des processus pour gérer l'information qui est générée.

RÉGIE D'ENTREPRISE

La transparence est essentielle pour procurer aux parties prenantes une compréhension claire des intentions, de l'orientation et des objectifs d'une entreprise. En ce qui a trait au comité de la régie d'entreprise et des nominations de Bombardier, nous planifions de divulguer la charte décrivant ses responsabilités et ses

tâches. Nous prévoyons également afficher plus d'information relative à ces types d'initiatives sur notre site Internet. Cette information sera fondée sur celle du système électronique de données, d'analyse et de recherche (SEDAR) des autorités canadiennes en valeurs mobilières.

CODE D'ÉTHIQUE ET DE CONDUITE

Le code d'éthique et de conduite de Bombardier est en vigueur depuis 1979 et a été révisé il y a trois ans. Bien que nous ayons récemment lancé un programme ciblé de formation sur le sujet, nous croyons qu'une plus grande compréhension de l'esprit et de la lettre du Code demeure un facteur essentiel de succès, à la fois à l'interne et auprès des parties prenantes externes. Nous nous sommes donc engagés à accroître encore davantage la sensibilisation et la compréhension de nos employés quant à leurs responsabilités et obligations en vertu du Code, ainsi qu'à améliorer l'accès à toutes les ressources disponibles pour les aider lorsqu'ils sont confrontés à des questions d'éthique.

RESPONSABILITÉ D'ENTREPRISE DANS NOTRE CHAÎNE D'APPROVISIONNEMENT

La gestion de la chaîne d'approvisionnement est stratégique pour toute entreprise. Elle a une incidence sur les coûts, la qualité et l'ensemble de la performance ainsi que sur d'autres considérations d'affaires clés. Chez Bombardier, nous reconnaissons que nous pouvons exercer une influence sur notre chaîne d'approvisionnement, en amont et en aval, et que nous pouvons avoir une répercussion sur des données telle la performance sur les plans social et environnemental. Nous améliorons nos méthodes actuelles en matière de santé, de sécurité, d'environnement et de normes du travail dans l'ensemble

de nos chaînes d'approvisionnement et de nos coentreprises.

PACTE MONDIAL DES NATIONS UNIES

Bombardier est maintenant un signataire du Pacte mondial des Nations Unies. Cette mesure volontaire fait la promotion du leadership en affaires en appuyant les dix principes du Pacte mondial dans les domaines des droits de l'homme, des normes de travail, de l'environnement et de la lutte contre la corruption. Dans le cadre du Pacte mondial, les entreprises, les Nations Unies et différentes parties prenantes collaborent pour comprendre les défis et élaborer des solutions qui ont trait à l'entreprise citoyenne. À titre de signataire du Pacte mondial, nous sommes tenus de continuellement améliorer notre performance en regard des dix principes, et de faire régulièrement rapport de nos progrès par le truchement d'un rapport annuel de responsabilité d'entreprise. Pour obtenir plus de renseignements sur le Pacte mondial des Nations Unies, nous vous invitons à consulter le site Internet www.unglobalcompact.org/Languages/french/index.html.

AMÉLIORATION CONTINUE

Chez Bombardier Aéronautique, notre objectif est d'obtenir la certification complète de niveau Bronze dans le cadre de notre initiative « Atteindre l'excellence » d'ici la fin du présent exercice et de faire participer tous les employés pour qu'ils atteignent le niveau suivant de certification (Argent), un pas de plus vers une performance de calibre mondial. En ce qui a trait à la production rationalisée, Aéronautique et Transport se sont engagés à continuer d'identifier des améliorations potentielles dans l'ensemble de leur réseau de fabrication et de service.

LES PERSONNES

Nous accordons la priorité aux personnes. Nous communiquons ouvertement avec nos employés pour créer un environnement qui favorise l'équité, le respect et la diversité, et qui reconnaît l'effort fourni. Le respect des normes en matière de santé et de sécurité et de celles du travail constitue une responsabilité fondamentale qui régit toutes nos activités. Au sein de la société et des communautés dans lesquelles nous exerçons nos activités, notre contribution se fait de façon constructive par le biais d'initiatives telles que le partenariat, la philanthropie ou le bénévolat.

OÙ NOUS EN SOMMES

CODE D'ÉTHIQUE ET DE CONDUITE ET VALEURS FONDAMENTALES

Le code d'éthique et de conduite de Bombardier est aligné sur les politiques qui régissent la façon dont nous traitons nos employés et qui respectent l'ensemble des droits de l'homme et des normes du travail. Par le Code, nous favorisons le traitement juste, éthique, équitable et respectueux des employés, conformément aux lois et réglementations de chacune des juridictions où nous exerçons nos activités. Le Code régit la protection des employés contre le harcèlement, la victimisation et la discrimination, et fait la promotion d'un milieu de travail sécuritaire. Parmi nos valeurs fondamentales, l'intégrité constitue le principe prépondérant, nous engageant à « agir de manière intègre et conforme à l'éthique en tout temps ». Notre Code et nos valeurs fondamentales ont été diffusés dans l'ensemble de notre entreprise, en plusieurs langues, et nous rendons également le Code disponible sur notre site Internet. Conjointement à notre Code, nous avons implanté un programme mondial de signalement d'infraction par lequel les employés et autres parties prenantes disposent

d'un mécanisme assurant l'anonymat pour rapporter des questions ou des préoccupations. Toutes les questions et préoccupations sont traitées rapidement et de façon confidentielle par le chef de la conformité de Bombardier, et font l'objet d'un rapport trimestriel au comité de vérification.

GESTION DE LA SANTÉ ET DE LA SÉCURITÉ

Le conseil SSE de Bombardier ainsi que les comités des groupes, unités d'affaires et sites supervisent à l'échelle mondiale la gestion de la performance en matière de santé, de sécurité et d'environnement des sites manufacturiers et de service. L'actuelle mise en application des systèmes de gestion de la santé et sécurité OHSAS 18001 nous aide à identifier et à contrôler les dangers et les risques en milieu de travail dans l'ensemble de nos installations de fabrication et de service. Ces systèmes comprennent des exigences en matière de formation des employés et des mécanismes de consultation et de dialogue avec ces derniers. Nous utilisons un processus de vérification interne pour examiner l'efficacité de notre stratégie d'atténuation des risques, et nous retenons les services de vérificateurs externes pour réviser notre conformité réglementaire. La politique en matière de SSE de Bombardier a été publiée dans sa forme actuelle en 2003, et une révision est en cours. Nous faisons la promotion de la sensibilisation et des bonnes pratiques en matière de santé et sécurité, incluant des systèmes de gestion dans la chaîne d'approvisionnement. Nous avons mis sur pied de nouveaux programmes et de nouvelles pratiques menant à la réduction de la fréquence et de la sévérité des accidents en milieu de travail (voir page 8). De plus, dans le cadre du programme de reconnaissance du groupe, le président et chef de l'exploitation de Bombardier Aéronautique décerne annuellement des prix en matière de santé et sécurité au meilleur site de fabrication et au meilleur centre de service et il souligne également les sites qui ont connu la plus importante amélioration d'une année à l'autre.

RELATIONS DE TRAVAIL

Bombardier reconnaît le droit de ses employés à la liberté d'association et collabore avec les syndicats et les conseils du travail actifs dans

nos sites. Au printemps 2007, Bombardier Aéronautique a tenu son premier forum mondial regroupant syndicats et gestionnaires pour échanger de l'information et discuter d'enjeux globaux. Des 27 130 employés de Bombardier Aéronautique, 57 % étaient visés par des conventions collectives au 31 janvier 2007. En Europe et en Amérique du Nord, pour la même période, respectivement 80 % et 40 % des employés de Bombardier Transport étaient visés par des conventions collectives. La plupart des conventions collectives en Amérique du Nord devraient être renouvelées au cours de l'exercice 2008. En Europe, il y a environ 180 conventions collectives en vigueur, lesquelles viennent à échéance à différentes dates au cours des exercices 2008 et 2009.

FORMATION ET DÉVELOPPEMENT

Nous nous efforçons de créer un milieu de travail positif qui fait en sorte que les personnes talentueuses désirent demeurer au sein de l'entreprise et y poursuivre leur carrière. Nous le réalisons en encourageant la promotion du développement personnel et de la pensée novatrice par des forums tels « Atteindre l'excellence », « Gestion de la performance » et une série d'autres programmes de développement du leadership. Les sondages auprès des employés ne constituent qu'un des outils utilisés par Bombardier pour évaluer l'implémentation de ses employés et pour fournir de l'information sur la façon de nous améliorer encore davantage.

DONS, COMMANDITES ET BÉNÉVOLAT

Tout en œuvrant à l'échelle mondiale, nous avons reconnu depuis longtemps l'importance du bénévolat et celle de contribuer à l'échelle locale. Notre politique de dons et commandites guide nos efforts en matière de philanthropie, se concentrant sur des commandites dans les domaines de la jeunesse et de l'apprentissage, de l'aide à la communauté, des sciences et de la technologie ainsi que dans celui des arts et de la culture. Bombardier est fière d'appuyer la Fondation J. Armand Bombardier en contribuant aux fonds lui permettant de remplir sa mission. De plus, Bombardier s'est engagée directement sous forme de dons ou de commandites dans des projets améliorant le bien-être des communautés dans lesquelles elle exerce ses

activités. Au Canada ainsi que dans des villes comme Washington, Wichita, Mexico, Belfast et Berlin, les montants versés à ces projets, ajoutés à notre contribution annuelle versée à la Fondation, ont totalisé 8,3 millions \$ US au cours de l'exercice terminé le 31 janvier 2007 (voir page 8 pour un aperçu de nos projets de commandite).

INVESTISSEMENT DANS LES COMMUNAUTÉS

Nous appuyons les communautés où nous exerçons nos activités en leur offrant des possibilités d'emploi dans l'ensemble de notre entreprise. Nous procurons également de la formation et du perfectionnement professionnel, tout en établissant des partenariats avec des écoles et des universités pour promouvoir les études dans les domaines de l'ingénierie et du transport. Dans un contexte social et économique plus large, nos activités contribuent à innover dans les secteurs dans lesquels œuvre Bombardier. À titre d'exemple, Bombardier Aéronautique à Belfast organise annuellement le concours *Flight Experience Challenge*, encourageant des élèves d'écoles d'Irlande du Nord à laisser libre cours à leur imagination en concevant et en fabriquant leur propre avion miniature autopropulsé à partir d'objets de la vie courante. En 2006, Bombardier Transport est devenu le partenaire fondateur de *PlaNet Finance Deutschland*, un programme d'atténuation de la pauvreté et de développement économique, en association avec le secteur de la microfinance.

PARTIES PRENANTES

S'engager envers nos actionnaires, employés, communautés, clients et autres parties prenantes est important chez Bombardier. Cela nous aide à faire progresser nos activités d'une manière rentable sur le plan économique, responsable sur le plan social et durable sur le plan environnemental. Nous nous engageons envers les parties prenantes de plusieurs façons. Avec les employés, nous maintenons ouverts des canaux d'échange par nos méthodes de gestion, nos sondages auprès d'eux et nos processus de formation et de gestion de la performance. La rétroaction des employés nous permet d'identifier de façon proactive les risques et les améliorations potentielles. Nous consultons également nos clients et utilisons cette information pour concevoir des produits plus efficaces et novateurs. Nous sollicitons des commentaires de la part des actionnaires par l'entremise des processus de circulaire de sollicitation de procurations et d'assemblées annuelles, et nous fournissons en retour de l'information exacte et en temps opportun. Nous sommes activement impliqués dans des associations industrielles et des forums sur la normalisation où nous échangeons des idées et travaillons en vue de parvenir à des processus et des produits plus durables. En s'engageant auprès des communautés et de groupes d'intérêt, nous discutons des enjeux et des préoccupations pour élaborer des solutions qui répondent aux besoins communs des parties prenantes et de l'entreprise.



OÙ NOUS ALLONS

GESTION RESPONSABLE

Le respect des droits individuels constitue un engagement fondamental chez Bombardier. Nous avons signé le Pacte mondial des Nations Unies et nous nous sommes engagés à élaborer des plans d'action pour gérer les risques sociaux et communautaires, ainsi que ceux liés aux droits de l'homme, à la santé et sécurité et aux autres risques et possibilités associés au développement de nouvelles activités, soumissions, investissements et coentreprises.

Bombardier révisé également ses processus de vérification interne de conformité afin de s'assurer que ces types de risque sont bien évalués et gérés. Nous croyons que ces mesures appuieront notre capacité à faire rapport, de façon régulière et transparente, de nos progrès en matière de conformité aux principes relatifs aux droits de l'homme et aux normes de travail énoncés dans le Pacte mondial des Nations Unies.

L'ENVIRONNEMENT

Nous favorisons la durabilité environnementale. Afin de maximiser les avantages environnementaux de nos produits, nous incorporons l'efficacité énergétique dès l'étape de conception. Nous intégrons la notion de fin de vie à la recherche et à la conception de produits. Afin de minimiser l'impact de nos activités et de nos produits sur l'environnement, nous adaptons nos systèmes de gestion et notre exploitation en établissant des cibles exigeantes qui nous aident à améliorer continuellement nos performances en matière d'environnement.

SYSTÈMES DE GESTION DE L'ENVIRONNEMENT

La mise en application continue à l'échelle mondiale de la norme de gestion environnementale ISO 14001 dans nos sites manufacturiers nous a permis d'identifier des impacts environnementaux et d'élaborer des moyens de contrôle pour les atténuer. Environ 85 % des installations de fabrication et de service de l'entreprise comptant plus de 150 employés ont été certifiées ISO 14001 par des vérificateurs externes. En plus, le système européen de certification et de gestion environnementale EMAS est appliqué dans un certain nombre de sites de Bombardier Transport en Europe. Puisque ces deux systèmes sont basés sur le principe de l'amélioration continue, ils contribuent à accroître l'efficacité de l'utilisation des ressources et de l'énergie ainsi qu'à réduire le gaspillage et réduire le risque d'incidents environnementaux.

FORMATION

La formation des employés joue un rôle clé dans la gestion de notre impact environnemental. Nous effectuons de la formation spécifique dans chaque installation pour nous assurer que les employés comprennent leurs responsabilités en matière de gestion environnementale et qu'ils disposent de procédures pour assurer l'uniformité de cette dernière. De plus, nous avons élaboré des programmes d'intervention en cas d'urgence.

RECHERCHE, DÉVELOPPEMENT ET CONCEPTION DE PRODUITS

Chez Bombardier Transport, nous utilisons un solide programme d'éco-conception (*Design for Environment*) traitant des caractéristiques du cycle de vie des produits tels la recyclabilité, l'efficacité énergétique et le bruit. Nous publions des déclarations environnementales et des fiches de données environnementales pour fournir aux parties prenantes de l'information pertinente sur les produits, et notre directive relative aux matières interdites ou limitées guide la conception ou la reconception de chaque nouveau produit. Bombardier Aéronautique est tenu de

respecter plusieurs normes réglementaires, comme celles de l'OACI, et cherche constamment des moyens d'améliorer la performance de ses appareils. À titre d'exemple, nous collaborons avec des partenaires en vue de maximiser l'efficacité énergétique des systèmes et des moteurs, d'utiliser des matériaux composites et de nouveaux alliages, lorsque possible, pour réduire le poids des avions et trouver des moyens d'améliorer l'aérodynamisme de nos appareils. Ces mesures conduiront ultimement à une meilleure efficacité en matière de consommation de carburant et réduiront les émissions de gaz à effet de serre et autres. Aéronautique réalise également une série d'études en acoustique pour réduire l'incidence du bruit sur les communautés locales.

EFFICACITÉ ÉNERGÉTIQUE ET ÉMISSIONS DE GAZ À EFFET DE SERRE

L'efficacité énergétique—qu'elle soit considérée dans le contexte des coûts, du réchauffement climatique ou de nouvelles réglementations environnementales—est devenue un défi à relever, mais également une occasion à saisir pour Bombardier. Les clients, l'industrie aérienne et celle du transport en commun sont soumis à des pressions pour renouveler leurs parcs avec des avions ou des véhicules ferroviaires plus écoénergétiques et plus écologiques. Les deux groupes ont relevé le défi et peuvent démontrer des succès. Par exemple, comparativement à la génération précédente d'appareils d'une capacité similaire de sièges exploités actuellement, le biracteur régional *CRJ1000* permettra une consommation substantiellement réduite de carburant et une diminution de près de 30 % des émissions de dioxyde de carbone. Bombardier Transport a démontré qu'en dépit d'une combinaison de vitesse et de confort passager accrus, ses trains modernes ont une consommation d'énergie par passager-kilomètre inférieure de 25-30 % à celle des trains d'ancienne génération.

OÙ NOUS EN SOMMES

CONSEIL DE SANTÉ, DE SÉCURITÉ ET D'ENVIRONNEMENT

Le conseil SSE de Bombardier, ainsi que les comités des groupes, unités d'affaires et sites supervisent à l'échelle mondiale la gestion de la performance environnementale des sites manufacturiers et de service. Ils facilitent également la mise en œuvre des programmes qui respectent nos engagements envers la politique en matière de SSE et qui appuient la vérification de conformité réglementaire effectuée par des tierces-parties. Nous comptons sur ces ressources externes pour nous aider à minimiser les risques et à identifier les domaines pouvant être améliorés. Les résultats des vérifications externes sont revus par le comité de vérification.

Aéronautique et Transport s'efforcent également de réduire la consommation d'énergie et les émissions de gaz à effet de serre de leurs sites manufacturiers. Citons quelques exemples :

– Au site de Bombardier Aéronautique à Belfast, les mesures d'économie d'énergie ont résulté en une réduction de 3900 tonnes de CO₂-équivalent (éq.) en 2006 comparativement aux émissions totales de 2005. À celui de Mirabel, les mesures d'économie

d'énergie ont résulté en une réduction de 2800 tonnes de CO₂-éq. en 2006 comparativement aux émissions totales de 2005.

– De 2005 à 2006, la division Trains de grandes lignes de Bombardier Transport a réduit sa consommation d'énergie (par 200 000 h) de 13 % et le site de Plattsburgh a réduit de 20 % sa consommation d'électricité (par 200 000 h) grâce au travail accompli par l'équipe dédiée à la conservation des ressources.

OÙ NOUS ALLONS

MESURES SSE ET GESTION DES DONNÉES

Conformément à la politique en matière de SSE de Bombardier, nous nous efforçons de continuellement bonifier notre performance environnementale en établissant des objectifs et en validant des améliorations. Alors que nos deux groupes font actuellement rapport sur plusieurs indicateurs clés, nous allons mettre en application une base de données perfectionnée de mesures SSE, résultant en une série d'indicateurs généralement acceptés en matière de performance économique, environnementale et sociale, basés sur les lignes directrices de la *Global Reporting Initiative* (GRI). Cette base de données, gérée de façon centralisée, nous permettra de suivre des mesures additionnelles de performance et de présenter plus clairement les progrès réalisés dans nos programmes.

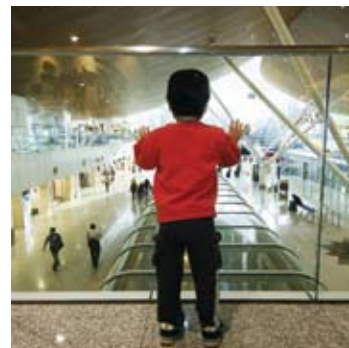
ÉNERGIE ET CHANGEMENTS CLIMATIQUES

Bombardier reconnaît que les risques environnementaux, économiques et sociaux associés aux changements climatiques à l'échelle mondiale sont importants. Alors que nous mettons en œuvre différentes initiatives visant à minimiser les émissions de gaz à effet de serre, nous planifions également l'élaboration d'une stratégie globale d'efficacité énergétique et d'atténuation de notre impact

sur les changements climatiques. À titre d'exemple, une évaluation des risques et des possibilités nous aiderait à mettre en lumière et à établir les secteurs prioritaires ayant la plus grande incidence, accompagnée de stratégies pour réduire notre impact et capitaliser sur les possibilités.

RECHERCHE ET DÉVELOPPEMENT

La recherche et le développement sont essentiels au leadership soutenu de Bombardier dans les secteurs du transport sur rail et de l'aéronautique. Nous investissons des ressources importantes pour perfectionner les produits existants et en développer de nouveaux qui satisfont nos clients et nos communautés. Comme prochaine étape, nous prévoyons évaluer la façon dont Aéronautique et Transport pourraient partager leurs connaissances relatives à notre programme d'éco-conception (*Design for Environment*) et à notre processus d'évaluation du cycle de vie. Nous avons accompli des progrès substantiels, mais il existe certainement beaucoup d'autres façons de rendre les produits encore plus efficaces. Dans le but de rendre compte de nos succès avec précision, nous allons chercher les meilleurs moyens de faire rapport sur nos progrès.



DONNÉES EN APPUI À LA DURABILITÉ

Chez Bombardier, nous nous engageons à faire rapport de façon transparente sur nos progrès en matière de responsabilité d'entreprise. Nous présentons ci-dessous quelques exemples choisis dans deux domaines spécifiques qui seront détaillés dans notre premier rapport sur la responsabilité d'entreprise en 2008.

DONS ET COMMANDITES

Nous avons le privilège de redonner aux communautés où nous exerçons nos activités. Au cours de l'exercice terminé le 31 janvier 2007, nos dons et commandites—ajoutés à notre contribution annuelle versée à la Fondation J. Armand Bombardier—ont totalisé 8,3 millions \$ US. Nos dons et commandites sont destinés aux domaines de l'aide à la communauté, des arts et de la culture, des relations institutionnelles, des sports, de l'éducation, des affaires, de la santé et de la science et de la technologie.

En Amérique du Nord, nous avons appuyé la Société canadienne du cancer, la Croix rouge canadienne et la Fondation canadienne des jeunes entrepreneurs. Un engagement triennal auprès de l'Office franco-québécois pour la jeunesse réunit des jeunes de la France et du Québec, leur offrant des outils pour élaborer des projets de développement international. À Wichita, nous avons aidé le *Boys and Girls Club* et avons soutenu le *Kansas Technical Training*, un partenariat multi-intervenants qui fait la promotion de la formation technique en aéronautique. Au Mexique, nous avons contribué à la *Fundacion Humanitaria Concamin*, qui encourage la

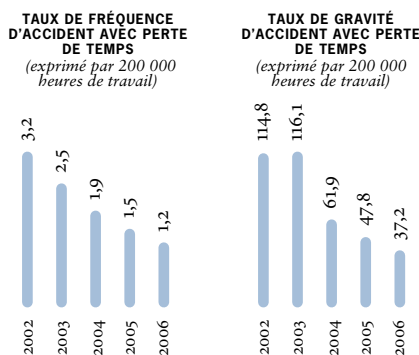
réinsertion d'enfants malades dans les écoles et facilite leur intégration dans les communautés scolaires.

À Belfast, en Irlande du Nord, nous avons appuyé le centre *Marie Curie Cancer Care*, dédié aux patients en phase terminale, de même que le *Business in the Community Employer Forum*, qui aide les chômeurs chroniques à surmonter les barrières de l'emploi. Le projet de soutien à l'éducation du consortium chinois de Bombardier, Bombardier Sifang Power (BSP), vient en aide aux écoles dans le besoin, avec des projets tels que la réparation de bureaux et l'installation de nouveaux éclairages dans les salles de classe, pour créer un environnement plus propice à l'apprentissage.

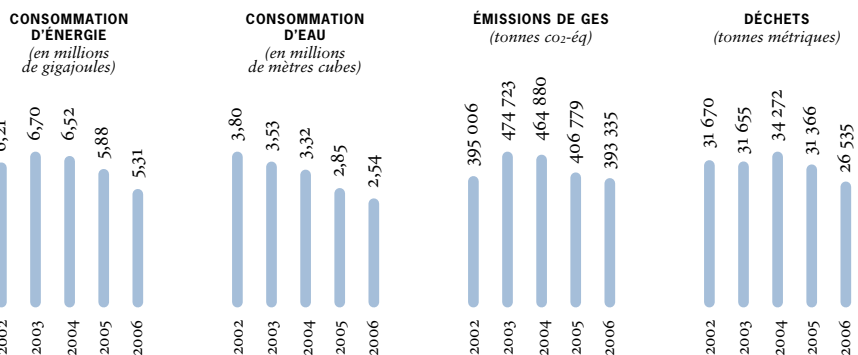
SANTÉ, SÉCURITÉ ET ENVIRONNEMENT

Nous avons développé et continuons d'élaborer une série d'activités et d'indicateurs de performance en accord avec les lignes directrices de la GRI. Pour évaluer la performance de nos activités en matière de responsabilité d'entreprise, nous avons mesuré, depuis plusieurs années, un certain nombre d'indicateurs. Les graphiques ci-dessous n'incluent pas toutes les mesures de performance actuellement utilisées chez Bombardier, mais constituent des exemples pertinents liés à nos activités ou qui disposent de données historiques pour démontrer nos progrès. Les données incluent celles des sites manufacturiers et des principaux centres de service de Aéronautique et Transport. Nous allons continuer d'utiliser ces indicateurs ainsi que d'autres en appui à nos efforts continus d'amélioration.

SANTÉ ET SÉCURITÉ (en valeur relative)



ENVIRONNEMENT (en valeur absolue)



PREMIER RAPPORT SUR LA RESPONSABILITÉ D'ENTREPRISE DE BOMBARDIER

Bombardier s'engage à publier un rapport sur la responsabilité d'entreprise en 2008. Ce rapport contiendra de l'information qualitative et quantitative sur nos activités et notre performance d'ensemble. Le rapport traitera également des questions qui, selon nous, sont les plus significatives pour le succès de nos activités, ainsi que des possibilités et risques pertinents sur les plans social, économique et environnemental.

Le rapport sur la responsabilité d'entreprise de Bombardier :

- :: présentera des stratégies pour traiter des possibilités et risques sur les plans social, économique et environnemental associés à nos programmes de responsabilité d'entreprise;
- :: présentera des réalisations associées aux propositions incluses dans cette feuille de route, ainsi que les actions endossées par nos comités de responsabilité d'entreprise;
- :: présentera de l'information qualitative et quantitative sur des paramètres de responsabilité d'entreprise généralement acceptés—en accord avec les lignes directrices de la GRI—liés à notre stratégie d'affaires et à nos intervenants;
- :: présentera de nouveaux objectifs;
- :: traitera des prochaines étapes et celles en cours; et
- :: mettra en lumière les activités qui appuient l'exigence du Pacte mondial des Nations Unies de communiquer nos progrès relatifs aux dix principes.

Cette brochure est imprimée sur du papier certifié EcoLogo et contenant 30 % de fibres recyclées post-consommation. Ce papier est fabriqué au Québec, Canada, à partir d'une énergie récupérée, le biogaz.

CRJ et *CRJ1000* sont des marques de commerce de Bombardier Inc. ou de ses filiales.

Pour télécharger notre feuille de route en matière de responsabilité d'entreprise, nous vous invitons à consulter notre site Internet au www.bombardier.com.

Design : www.nolin.ca
Impression : Transcontinental Litho Acme

Imprimé au Canada
ISBN : 978-2-921393-79-9
Dépôt légal, Bibliothèque et Archives nationales du Québec

Tous droits réservés.
© 2007 Bombardier Inc.
ou ses filiales.



BOMBARDIER

www.bombardier.com